

De nedege gasnier

Sujet [INTERNET] Parc éolien les Grandes Landes Vritz

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ☆

Étiquettes Important

← Répondre → Transférer Archiver Indésirable Supprimer

18/11/2021 19:50

Autres actions

Pour protéger votre vie privée, Thunderbird a bloqué l'affichage du contenu distant dans ce message.

Options

Bonjour Monsieur le Préfet,

Nous remettons en cause le fait que la MRAE n'ait pas émis d'avis notamment concernant certaines espèces protégées.

Et également l'espèce humaine car certains riverains doivent se battre pendant de nombreuses années avant que soit reconnues les nuisances sur la santé. Voir arrêt de la Cour d'Appel de Toulouse du 8 juillet 2021 commune de Margnès)

Saturation d'éoliennes dans les environs de Vritz : une trentaine d'éoliennes sont déjà visibles des points hauts de Vritz.

Les éléments fournis ne permettent pas de connaître les capacités financières et comptables du promoteur.

Dans le dossier du porteur de projet des doutes subsistent sur la localisation des éoliennes notamment la n°4.

Remerciements

-Nous sommes riverain à 570 mètre de l'éoliennes la plus proche, nous sommes aussi pour l'énergie renouvelable puisque nous avons construit un bâtiment photovoltaïque qui sera impacté par le passage de l'ombre des palmes.

-depuis pratiquement 20 ans que l'on nous a présenté le projet est ce bien raisonnable de toujours vouloir l'implanté ...d'autre projet (notre dame des Landes) a été abandonné

-Lorsque l'on nous a présenté le projet, on nous a dit que c'était pour retirer des centrale nucléaire (1200 éoliennes = 1 réacteur)

12 000 éoliennes montées 6 réacteurs montés prochainement

- outre c'est 6 éoliennes un autre projet de 3 déjà déposé dont une à 543 mètre de notre habitation encore que continue à nous encercler

-les nuisances visuelles au niveau des feux clignotant seront très impactant sur notre habitation

-aucune étude géobiologique n'a été faite alors que nous avons un élevage hors sol sachant que les terres sont très ferreuses et qu'il pourrait y avoir des courants de fuite suite à la mise à la terre des éoliennes

-on nous a jamais parlé de la pellicule qui recouvre les palmes le bisphénol qui a été retiré de commercialisation en alimentation puisqu'il a été reconnu cancérigène . il a été fait des études indiquant que chaque éolienne relâche 12 litres de ce produit par an sur les terres cultivées